

**ASSEMBLEE GENERALE  
CLEGUEREC LE SAMEDI 28 AVRIL 2018  
RAPPORT MORAL**

Bonjour à toutes et à tous, et merci de votre présence à notre assemblée générale dans cette salle de Cléguerec mise à disposition par la mairie, salutations à Mr le Maire, Mr ROPERS.

Merci également à nos partenaires :

- La région Bretagne représentée par Alain le Quellec, également président du GIP
- La SFET avec la présence de PY Pose et Laure Desplanches
- Les représentants IFCE , Patrice Ecot sa directrice
- Le CEB , je vous prie d'excuser Philippe Hercouet son président et Chloé Ollier, chargée de mission

Merci à tous les membres du conseil pour leur implication, les salariés et aux bénévoles qui sont si précieux pour réaliser nos manifestations.

L'avenir de notre association est lié à l'ensemble de ces personnes s'intéressant à l'avenir du Cheval breton, pour des usages variés respectant le bien-être animal et porteur d'une valorisation économique.

Le GIP cheval breton a été créé au mois de Juillet sous l'impulsion de la région Bretagne. Les autres membres sont la région Pays de la Loire, l'IFCE , le CEB et notre association. Le GIP conforte l'utilisation d'une génétique collective avec diffusion de semence fraîche, congelée à partir d'étalons stationnés à Lamballe et Hennebont, ou par la location tournante des 90 étalons sur tout le territoire. La réussite du GIP est liée à un développement de l'activité en France et à l'étranger, et doit favoriser la mise à la reproduction des juments en âge de production. Le GIP devra renouveler son parc d'étalons afin de le rajeunir et proposer des étalons de qualité avec de la diversité génétique pour la race. Caractériser la production issue des étalons du GIP serait intéressant afin d'offrir aux éleveurs un outil d'aide à l'accouplement de leurs juments comme le travail qui avait été initié par la race il y a de cela une quinzaine d'années avec la mise en place du pointage et abandonné pour des raisons financières. La SFET offre aujourd'hui cette possibilité à travers les épreuves de caractérisation du PEJET avec des juges officiels formés.

Notre collaboration avec la SFET nous a permis l'organisation de concours M&A et d'utilisation. La SFET a soutenu les organisateurs de concours pour l'organisation de ces derniers permettant aux éleveurs de bénéficier sur la plupart des concours de bons d'achat. L'enveloppe « encouragements » est calculée à partir du nombre d'engagés sur les concours de niveau 1. Le montant global 2017, en baisse, a eu pour conséquence une diminution des primes fixées par la politique d'encouragement. Celle-ci est décidée par le conseil d'administration en début d'année et publiée dans les différents outils de communication à votre disposition et notamment sur le site d'engagement de la SFET.

La politique d'encouragement 2018 est d'ores et déjà consultable sur le site internet du cheval breton. J'en profite pour vous rappeler qu'en plus de l'adhésion de l'éleveur à l'association, les juments en concours doivent être inscrites au programme d'élevage et être saillies dans l'année, ce qui sous-entend que les étalonniers aient rendu les carnets de monte de leurs étalons le 1<sup>er</sup> septembre...

Les primes diminuent quelque peu mais grâce au travail de la SFET au travers d'Equid'Export, les éleveurs de chevaux de trait bénéficient aujourd'hui d'une meilleure valorisation de leur produit et c'est ce que nous espérons depuis de nombreuses années. Le prix des chevaux d'élevage augmente également. Il faut néanmoins rester vigilant et conserver mâles et pouliches qui seront les reproducteurs de demain. Pour pérenniser ce marché, il faut proposer une offre de qualité, maintenir un état sanitaire irréprochable, élément déterminant pour tous les opérateurs sur ce marché. Ne pas négliger toutefois la vente directe pour les éleveurs qui valorisent de cette manière. Il y a sans doute des voies de développement sur ce secteur également.

Concernant le projet de mise en place de juments dans les élevages bovins pour favoriser la mixité dans les élevages, je donnerai la parole à PY Pose. Il répondra également à toutes vos questions.

Certains organisateurs, trop peu nombreux, ont mis en place des épreuves PEJET , essentiellement TTS et parcours éducation pour les 2 ans ; cette prise en main de ce dispositif de certification et de valorisation des jeunes chevaux se met

difficilement en place. Eleveurs et organisateurs ne perçoivent pas encore l'intérêt de ces épreuves. Nous devons partager nos points de vue pour avancer et proposer de plus en plus ces épreuves aux éleveurs. Ces épreuves sont soutenues par la SFET que ce soient pour les organisateurs ou pour les animaux eux-mêmes.

Cette démarche novatrice concerne également toute la filière équine bretonne et nos échanges avec les membres du Conseil des Chevaux confirment ce besoin d'ajuster nos pratiques pour présenter au public des chevaux dans le respect du bien être animal.

Pour la région Bretagne, les organisateurs auront un interlocuteur plus proche : Chloé OLLIER, chargée de mission du Conseil des Equidés de Bretagne. Chloé sera mise à disposition auprès de la SFET pour devenir votre déléguée régionale. J'espère que cette décision favorisera les échanges et le développement de nouvelles épreuves.

Ce 28 avril 2018 est également l'occasion de nous réunir pour l'assemblée générale constitutive de l'association nationale du cheval de trait breton. Comme cela vous a été expliqué lors de la convocation à l'assemblée générale ordinaire du syndicat. Nos démarches entamées depuis maintenant plusieurs années pour modifier nos statuts et notre statut juridique avaient abouti l'an dernier à la tenue de deux assemblées générales extraordinaires. Nous nous sommes heurtés par la suite à l'impossibilité de modifier le statut juridique de notre structure. La seule solution est finalement de dissoudre le syndicat dès lors que l'association sera créée et son conseil d'administration élu. C'est pour cela qu'aujourd'hui, aucune élection n'est prévue.

Nous nous retrouverons également le 30 mai pour la première assemblée générale extraordinaire du syndicat des éleveurs du cheval breton en vue de sa dissolution. Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée générale extraordinaire se tiendra le 20 juin 2018 ici même à Cléguérec. Une assemblée générale ordinaire de l'association nationale du cheval de trait breton se déroulera le même jour afin d'élire la conseil d'administration de cette nouvelle association.

Les missions de l'association nationale du cheval de trait breton seront importantes pour 2018 : obtenir l'agrément en tant qu'organisme de sélection qui sera à déposer avant la fin de l'année.

La participation aux concours départementaux et régionaux est dans l'ensemble satisfaisante car chaque éleveur aime se retrouver à cette fête du cheval et je remercie les présidents organisateurs pour l'effort consenti, le temps passé à la sélection des animaux, à l'organisation. Ces concours permettent de montrer au public et aux élus la dynamique de nos élevages et l'intérêt de nous soutenir pour l'animation de nos territoires.

C'est grâce à ce soutien que nous pouvons organiser notre National sur un site dédié au Cheval, rassembler la finale d'attelage et les concours de modèles. Des chevaux de qualité ont été présentés pendant cette 9<sup>ème</sup> édition du concours national. Nous avons proposé de belles animations le dimanche après-midi avec l'aide des participants du concours de la finale d'utilisation. Malgré un effectif de mâles en baisse, des transactions ont eu lieu avec les éleveurs hors berceau ou étrangers. Cet événement permet également de lier des relations durables pour l'avenir. C'est dans cet esprit que nous devons nous mobiliser et réfléchir aux choix des animaux sélectionnés et au programme de ces deux journées vitrine de notre race.

Côté sélection et promotion, l'année 2017 avait bien commencé en participant au Salon de l'agriculture. Les éleveurs ont présenté leurs pouliches au travail chaque jour. Cette demande d'animation nécessite un dressage préalable mais donne à nos races de trait l'occasion de mettre en valeur leur docilité et leur aptitude au travail. Ce message a été renforcé par la victoire du trophée Trait Sportif par Vincent Seité et sa paire Ubert de Coat et Atoum, soutenu à haute voix par toute l'équipe bretonne. Même si cela ne concerne pas l'exercice 2017, Je ne pouvais pas terminer ce rapport moral sans féliciter les représentants de la race au salon de l'agriculture 2018 qui ont permis au breton de remporter pour la première fois le trophée des races : Jean Jacques Seité pour sa première place au trophée trait d'avenir avec Duc de Landi, Anne Louise Blouin pour sa 3<sup>ème</sup> place sur la première édition de l'épreuve montée avec une pouliche de modèles de 3 ans, Fyness, et William Toubanc avec Orcéa du Chapel et Paddy du Chapel, espérons que cette première victoire soit le début d'une belle série...

Je vous remercie.

Le Président, André PLESSIS